



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E199096

VALABLE JUSQU'AU

12/09/2026

ÉDITÉ LE

15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/2019

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 11/03/2024
9 800

Raison sociale : SOH RENOVATION

13 ROUTE DE CITON CENAC
33670 SADIRAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 2019 B 04094

Téléphone : 05 54 54 24 01

Fax :

Portable : 07 66 85 38 06

Siret : 852 899 855 00021

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 7187161

Site Internet : <https://soh-renovation.com>

E-mail : contact@soh-renovation.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 214 686 067 04

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 214 686 067 04

Responsabilité légale :

GASTEUIL SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT... /
MANIOSKI ANTHONY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE /
CASSAGNE PIERRE-JEAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL...

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/05/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	13/05/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/05/2025
o Ventilation mécanique	13/05/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/09/2023
o Isolation des combles perdus	13/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.